La transition vers l'exercice de la médecine en Alberta

AMCjoule CMAjoule

1. Faire une demande de permis au Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta

2. Faire une demande auprès des Services de santé de l'Alberta pour obtenir un numéro de facturation (Prac ID)

3. S'inscrire pour le dépôt direct auprès des Services de santé de l'Alberta (compte bancaire professionnel)

4. Faire une demande pour obtenir un numéro de clinique (dans le cas d'une nouvelle clinique)

5. Faire une demande pour obtenir un numéro de facturation auprès de la Commission des accidents du travail (CAT)

6. Faire une demande d'accès aux dossiers médicaux électroniques (il s'agit d'un contrat, alors renseignez-vous!)
    a. Horaires
    b. Dossier médical
    c. Facturation
    d. Rapprochement
    e. Constitution en société (pour la facturation à la CAT)